

Première Synthèses

Informations

L'ÉVOLUTION DU CHÔMAGE AU PREMIER SEMESTRE 2006

À la fin du mois de juin 2006, 2 381 400 demandeurs d'emploi étaient inscrits à l'ANPE en catégories 1, 2, 3 sans activité réduite au cours du mois. Leur nombre s'est réduit de 181 000 (-7,0 %) au premier semestre 2006 (-48 000 au 1^{er} trimestre et -133 000 au 2^{ème} trimestre) après un recul de 124 000 (-4,6 %) au second semestre 2005.

Le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite s'est replié, pour sa part, de 19 000 au premier semestre 2006, après une baisse de 13 000 au second semestre 2005.

Le nombre total de demandeurs d'emploi (en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8) a ainsi diminué de 199 000 (-5,3 %) au premier semestre 2006, après une baisse de 137 000 au second semestre 2005.

Le recul du premier trimestre 2006 (-72 000) s'est en effet nettement accentué au deuxième trimestre (-127 000 demandeurs d'emploi en moins).

Au premier semestre 2006, le repli du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégories 1, 2 ou 3 sans activité réduite s'est accentué (encadrés 1 et 2) : leur nombre a en effet diminué de 181 000 (-48 000 au 1^{er} trimestre et -133 000 au 2^{ème} trimestre), après une baisse de 124 000 au deuxième semestre 2005 (graphique 1, tableau 1).

Le nombre de chômeurs au sens du BIT a suivi une évolution similaire : il s'est réduit de 157 000 au premier semestre 2006 (-39 000 au 1^{er} trimestre et -118 000 au 2^{ème} trimestre), après une baisse de 110 000 au second semestre 2005. Le taux de chômage au sens du BIT s'est ainsi replié à 9,0 % en juin 2006, marquant une baisse de 0,6 point sur le premier semestre (-0,1 point au 1^{er} trimestre et -0,5 point au 2^{ème} trimestre) après une baisse de 0,3 point au deuxième semestre 2005.

L'accentuation de la baisse du chômage au deuxième trimestre 2006 est intervenue dans le contexte d'une nette accélération de la croissance économique (+1,1 % au deuxième trimestre, après +0,5 % au premier trimestre) et des créations d'emploi

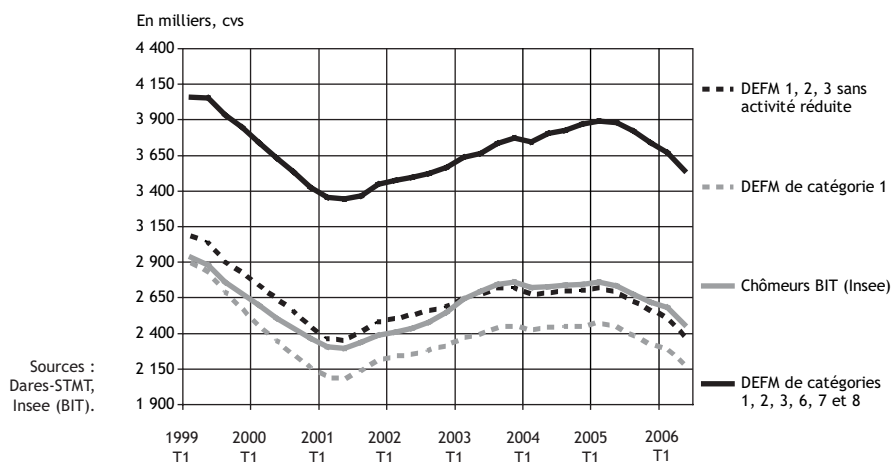
salarié dans les secteurs principalement marchands (+58 000 postes au deuxième trimestre, après +28 000 postes au 1^{er} trimestre).

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories 1, 2 ou 3 exerçant une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ou longue (de plus de 78 heures) s'est réduit pour sa part de 19 000 au premier semestre 2006 (-24 000 au premier trimestre et +5 000 au deuxième trimestre) après une baisse de 13 000 au deuxième semestre 2005.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 ou 3 hors activité réduite s'est ainsi établi à 2 381 400 fin juin 2006 et le nombre de chômeurs au sens du BIT à 2 465 000 à la même date. Le nombre total de demandeurs d'emploi avec ou sans

activité réduite (inscrits à l'ANPE en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8) s'établit pour sa part à 3 543 000 fin juin 2006 enregistrant une baisse de 199 000 au premier semestre 2006, après une diminution de 137 000 au deuxième semestre 2005. L'amélioration du marché du travail a profité notamment aux publics rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les taux de sorties durables, à savoir pour une durée de plus de trois mois, des listes de l'ANPE ont ainsi continué à progresser au premier semestre pour les seniors, les personnes handicapées, les jeunes demandeurs d'emploi de longue durée et les demandeurs d'emploi de très longue durée (graphique 3).

Graphique 1
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi



Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite a continué à reculer pour toutes les tranches d'âge

Toutes les catégories d'âge ont continué à bénéficier du recul du chômage au premier semestre 2006, la baisse s'étant accentuée au deuxième trimestre pour tous les âges (tableau 1, graphique 2). Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi sans activité réduite a ainsi diminué de 2,3 % (-9 000) au premier trimestre et de 5,6 % (-22 000) au

Graphique 2
Taux de chômage par tranches d'âge

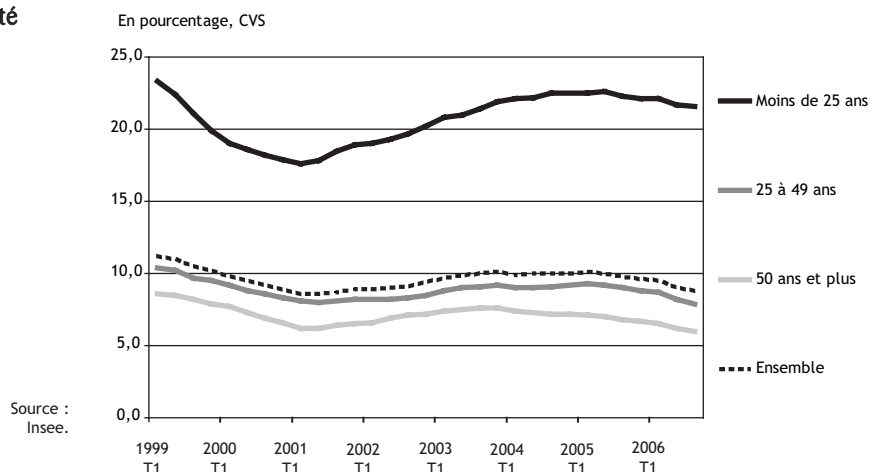


Tableau 1
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en fin de trimestre, selon l'âge et l'exercice ou non d'une activité réduite

Données CVS	Niveau (milliers) juin-06	Glissements trimestriels (en milliers)						Glissements trimestriels (en %)		Glissements annuels (en %)	
		2005				2006		mars 2006 / déc 2005	juin 2006 / mars 2006	mars 2006 / mars 2005	juin 2006 / juin 2005
		T1	T2	T3	T4	T1	T2				
Sans activité réduite (1)	2 381,4	8	-33	-65	-59	-48	-133	-1,9	-5,3	-7,6	-11,3
Moins de 25 ans.....	380,7	3	-2	-13	-12	-9	-22	-2,3	-5,6	-8,1	-12,9
25-49 ans	1 599,0	15	-27	-47	-39	-29	-92	-1,7	-5,4	-7,7	-11,4
50 ans ou plus.....	401,7	-1	-5	-6	-8	-10	-19	-2,3	-4,4	-6,4	-9,6
Avec activité réduite (2).....	1 161,6	4	21	5	-18	-24	5	-2,1	0,5	-1,3	-2,6
Moins de 25 ans.....	161,2	-3	0	-2	-7	-9	-1	-5,1	-0,3	-9,9	-10,1
25-49 ans	808,1	5	16	4	-11	-15	4	-1,8	0,4	-0,8	-2,3
50 ans ou plus.....	192,3	2	5	4	0	-1	2	-0,4	1,2	4,4	2,9
Avec activité réduite courte (3) ..	510,2	10	9	4	-7	-6	9	-1,2	1,8	0,0	-0,1
Avec activité réduite longue (4) ..	651,4	-6	12	2	-12	-18	-4	-2,7	-0,5	-2,4	-4,6
Volume de l'activité réduite (5) ..	695	3	16	-3	-11	-13	-6	-1,8	-0,9	-1,3	-4,4
Chômage au sens du B.I.T.	2 465	15	-29	-59	-51	-39	-118	-1,5	-4,6	-6,4	-9,8
Dispensés de Recherche d'Emploi	410,8	2	1	-2	0	-1	7	-0,3	1,8	-0,5	1,0

(1) « Sans activité réduite » : DEFM 1, 2 ou 3 sans activité réduite.

(2) « Avec activité réduite » : DEFM 1, 2, 3 avec activité réduite de moins de 78h + DEFM 6, 7 et 8. Voir encadré 1.

(3) DEFM 1, 2, 3 avec activité réduite de moins de 78h.

(4) DEFM 6, 7 et 8.

(5) En équivalent temps plein sur la base de 152h par mois = Nombre d'heures travaillées au cours du trimestre / (152h *3).

Sources : Dares - STMT (statistiques mensuelles du marché du travail) ; Insee (BIT) ; Unédic (DRE). Calcul Dares-Insee pour les CVS.

DÉFINITIONS

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À L'ANPE SE RÉPARTISSENT EN HUIT CATÉGORIES

Les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, qui accomplissent des actes positifs de recherche d'emploi se répartissent entre les catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en fonction :

- d'une part, du type de contrat qu'ils recherchent (CDI à temps complet pour les catégories 1 et 6, CDI à temps partiel pour les catégories 2 et 7, CDD ou emploi temporaire et saisonnier, pour les catégories 3 et 8) ;
- et, d'autre part, de la durée d'activité réduite pratiquée au cours du mois (entre 0 et 78 heures pour les catégories 1, 2 et 3 ; plus de 78 heures pour les catégories 6, 7 et 8).

Dans cette publication, on distingue les demandeurs d'emploi en fonction de la pratique de l'activité réduite, quel que soit le type de contrat recherché (les chiffres trimestriels portent sur la situation à la fin du dernier mois du trimestre). Ainsi :

- « Les demandeurs d'emploi sans activité réduite » désignent les demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 ou 3 qui n'ont exercé aucune activité réduite au cours du dernier mois du trimestre.
- « Les demandeurs d'emploi avec activité réduite courte » désignent les demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 ou 3 qui ont exercé une activité réduite de 78 heures ou moins au cours du dernier mois du trimestre.
- « Les demandeurs d'emploi avec activité réduite longue » désignent les demandeurs d'emploi de catégorie 6, 7 ou 8 qui ont donc exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du dernier mois du trimestre.

Les catégories 4 et 5 regroupent les personnes qui ne sont pas immédiatement disponibles pour occuper un emploi et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. La catégorie 4 regroupe les personnes sans emploi mais non disponibles, notamment parce qu'elles sont en formation, mais aussi pour d'autres raisons, par exemple, pour maladie. La catégorie 5 regroupe des personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi.

Le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) correspond quant à lui à une définition du chômage reconnu au niveau international ; selon cette définition, sont considérés comme chômeurs au sens du BIT les personnes qui sont simultanément :

- sans emploi (elles ne doivent pas avoir travaillé ne serait ce qu'une heure au cours de la semaine dite de « référence ») ;
- immédiatement disponibles pour travailler ;
- à la recherche effective d'un emploi.

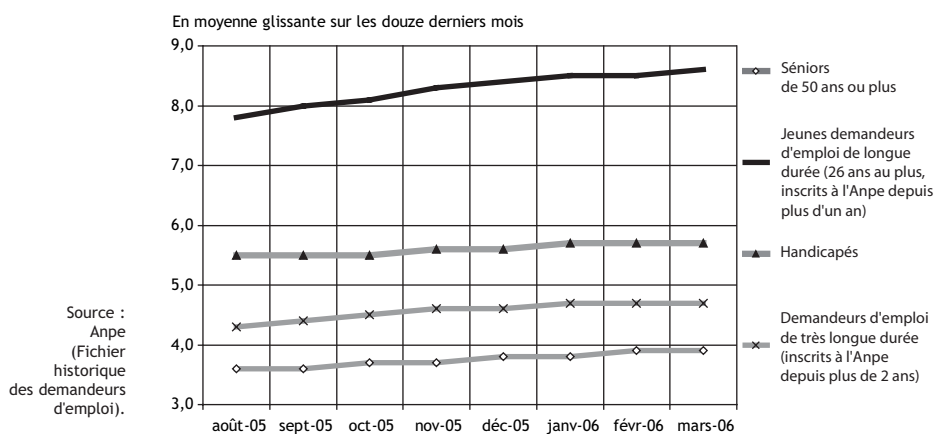
Le chômage au sens du BIT exclut donc l'exercice d'une activité réduite et se rapproche ainsi de la définition administrative des demandeurs d'emploi sans activité réduite. Leurs évolutions respectives sont en général relativement proches et les indicateurs diffèrent même assez peu en niveau (graphique 1). Des différences de champ subsistent cependant entre les deux. Être inscrit à l'ANPE n'est pas par exemple une condition nécessaire pour être chômeur au sens du BIT.

Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'Insee chaque année à partir de son enquête Emploi (les résultats de cette enquête en moyenne pour l'année N sont publiés au printemps de l'année N+1). En cours d'année, avant le « recalage » sur les résultats en moyenne annuelle de l'enquête Emploi, le chômage au sens du BIT est estimé à partir essentiellement des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (voir sur le site Internet de l'Insee, www.insee.fr, pour une présentation détaillée de ces méthodes d'estimation).

deuxième trimestre. Pour les demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans, la baisse a été de 1,7 % au premier trimestre et de 5,4 % au deuxième. Pour les demandeurs d'emploi seniors qui bénéficient de dispositifs particuliers de cessation anticipée d'activité (encadré 3), le recul a été de 2,3 % au premier trimestre et de 4,4 % au deuxième.

Fin juin 2006, le taux de chômage au sens du BIT s'établissait ainsi à 21,7 % pour les jeunes de moins de 25 ans, 8,2 % pour les personnes de 25 à 49 ans et 6,2 % pour celles de 50 ans et plus, contre respectivement 22,1 %, 8,8 % et 6,7 % fin décembre 2005.

Graphique 3
Évolution mensuelle des taux de sorties durables de l'ANPE pour certains publics connaissant des difficultés particulières



Champ : Ensemble des demandeurs d'emploi de catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8.

Les sorties durables sont les sorties des listes de l'ANPE pendant une durée supérieure à trois mois. Le taux de sortie est le nombre de sorties durables du mois M rapporté au stock du début du mois. Le graphique présente la moyenne des taux de sorties sur les douze derniers mois.

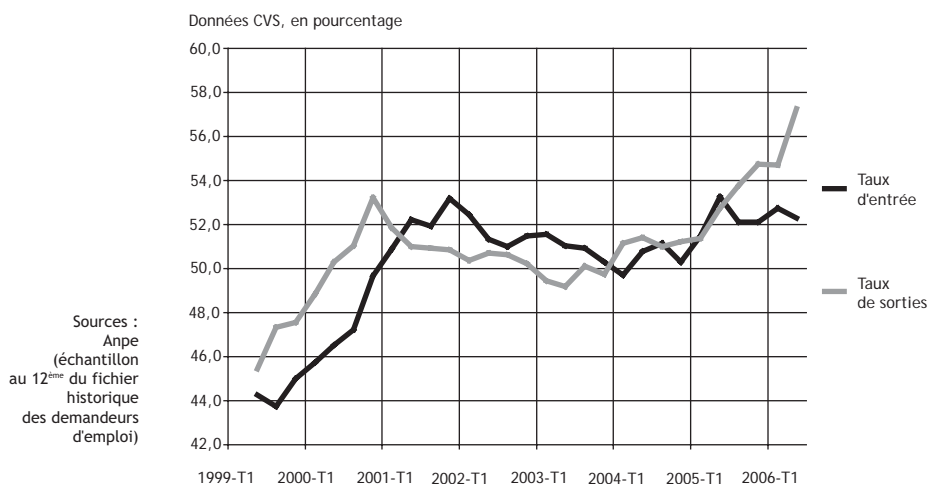
Les sorties des demandeurs d'emploi sans activité réduite sont plus nombreuses que les entrées

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite évolue en fonction des entrées et sorties de la liste des demandeurs d'emploi mais aussi des allers - retours avec l'activité réduite. Tous motifs confondus (sortie des listes et passages en activité réduite), le taux de sortie des demandeurs d'emploi sans activité réduite a continué d'augmenter nettement au premier semestre 2006. Le taux de sortie est ainsi devenu très supérieur au taux d'entrée qui est resté quasiment stable (graphique 4).

Une diminution des inscriptions à l'ANPE pour les demandeurs d'emploi sans activité réduite

Le nombre d'inscriptions à l'ANPE sur la liste des demandeurs d'emploi en catégories 1, 2 ou 3 sans activité réduite s'est réduit au premier semestre 2006 (796 700 inscriptions en moyenne par trimestre au 1^{er} semestre 2006, contre 814 200 en moyenne au deuxième semestre 2005). Le nombre d'inscriptions s'est notamment réduit de 9 600 entre le quatrième trimestre

Graphique 4
Taux d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi sans activité réduite



Note : Le taux de sortie est l'ensemble des sorties des demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2, 3 sans activité réduite au cours du trimestre (sorties de la liste, passage en activité réduite, formation, contrats aidés) par rapport au nombre de demandeur d'emploi sans activité réduite présents au début du trimestre. Le taux d'entrée est l'ensemble des entrées observées au cours du trimestre pour les demandeurs d'emploi sans activité réduite rapportées au nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite présents au début du trimestre.

2005 et le premier trimestre 2006 et de 13 200 entre le premier et le deuxième trimestre 2006 (tableau 2, graphique 5).

Les entrées ont reculé au premier semestre 2006 pour tous les principaux motifs d'inscriptions, signe d'une amélioration globale de la conjoncture sur le marché du travail.

Les entrées pour fins de CDD ont diminué de 4 800 au premier trimestre et de 2 000 au deuxième trimestre. Celles pour licenciement pour motif économique ou autre se sont repliées de 500 et 4 100 sur chacun de deux trimestres (7). Les entrées pour fins de mission d'intérim se sont pour leur part repliées de

(7) Le recul des inscriptions est également notable si l'on regroupe les inscriptions en catégorie 1 pour licenciement économique, celles en catégorie 5 pour entrées en PAP anticipé et celles en catégorie 4 pour entrées en CRP (graphique 6).

Tableau 2
Décomposition par motifs des flux d'entrées et de sorties des demandeurs d'emploi 1, 2, 3 sans activité réduite

Données CVS	Flux trimestriels (en milliers)						Variations trimestrielles (en milliers)		Variations annuelles (en milliers)	
	2005				2006		T1-2006 / T4-2005	T2 2006 / T1 2006	T1 2006 / T1- 2005	T2-2006 / T2-2005
	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
Entrées en DEFM 1, 2, 3 sans activité réduite (1)	1350,4	1395,8	1367,9	1347,3	1330,8	1291,0	-16,5	-39,8	-19,6	-104,8
Inscriptions sur la liste	798,6	824,3	815,9	812,9	803,3	790,1	-9,6	-13,2	4,7	-34,2
dont : suite à un licenciement (économique ou autre)	147,0	154,1	155,0	153,9	153,4	149,3	-0,5	-4,1	6,4	-4,8
suite à une fin de CDD	227,7	233,3	227,6	221,1	216,3	214,3	-4,8	-2,0	-11,4	-19
suite à une fin de mission d'intérim	59,9	60,3	57,4	58,1	57,3	57,2	-0,8	-0,1	-2,6	-3
Premières entrées	72,9	78,6	77,4	77,3	74,2	67,3	-3,1	-6,9	1,3	-11,3
Retours d'activité réduite	463,5	474,6	465,9	457,7	453,9	433,7	-3,8	-20,2	-9,6	-40,9
Autres entrées	88,3	96,9	86,1	76,7	73,6	67,2	-3,1	-6,4	-14,7	-29,7
Sorties de DEFM 1, 2, 3 sans activité réduite (1)	1348,3	1382,9	1411,3	1415,1	1380,2	1413,4	-34,9	33,2	31,9	30,5
Sorties de la liste	653,5	677,8	688,8	692,0	711,7	731,8	19,7	20,1	58,2	54
dont : reprises d'emploi	177,4	182,9	185,3	185,5	182,8	183,2	-5,7	0,4	5,4	0,3
absences au contrôle	227,8	252,6	259,8	259,6	266,9	262,0	7,3	-4,9	39,1	9,4
radiations	96,2	98,4	95,2	95,4	101,2	103,3	5,8	2,1	5	4,9
Passages en activité réduite	601,7	615,1	607,3	596,0	578,3	574,5	-17,7	-3,8	-23,4	-40,6
Autres sorties	93,1	90,0	115,2	127,1	90,2	107,1	-36,9	16,9	-2,9	17,1
Solde des entrées et des sorties	2,1	12,9	-43,4	-67,8	-49,4	-122,4	18,4	-73,0	-51,5	-135,3

Il existe des écarts de faible ampleur entre les données issues de la statistique mensuelle du marché du travail et celles issues du fichier historique statistique, voir encadré « sources ».

(1) Ensemble des entrées (sorties) des demandeurs d'emploi sans activité réduite = Inscriptions sur la liste (sorties de la liste) + Retours d'activité réduite (allers en activité réduite) + autres entrées (sorties).

Les autres entrées correspondent aux retours des catégories 4 (formations, maladies,...) et 5 (personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi,...).

Source : ANPE (échantillon au 12^{ème} du fichier historique statistique). Calculs DARES pour les cvs.

800 au premier trimestre et 100 seulement au deuxième trimestre, malgré le fort rebond de l'emploi intérimaire au deuxième trimestre 2006. Les premières entrées à l'ANPE ont reculé quant à elles de 3 100 et 6 900 sur chacun de deux trimestres.

Une nouvelle hausse des sorties des listes pour les demandeurs d'emploi sans activité réduite

Les sorties de la liste des demandeurs d'emploi sans activité réduite ont continué à augmenter au premier semestre 2006 (721 750 sorties en moyenne par trimestre, contre 690 400 en moyenne au deuxième semestre 2005). Le nombre de sorties a notamment augmenté de 19 700 au premier trimestre et de 20 100 au deuxième trimestre 2006.

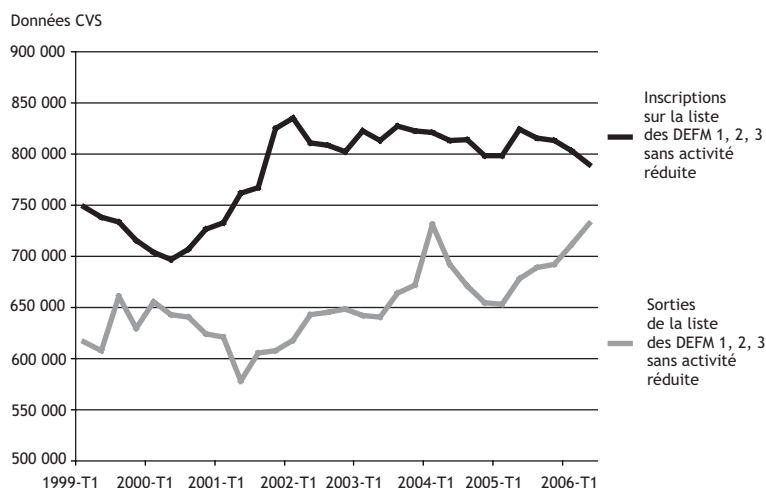
Après une hausse au second semestre 2005, les sorties pour reprises d'emploi déclarées se sont réduites de 5 700 au premier trimestre 2006 et ont augmenté très légèrement de 400 au deuxième trimestre 2006. En hausse notable également au second semestre 2005, les sorties pour absences au contrôle ont continué à augmenter de 7 300 au premier trimestre 2006 avant de se replier de 4 900 au deuxième trimestre 2006. De leur côté, les sorties pour radiations administratives ont augmenté fortement au premier trimestre 2006 (+5 800) et de manière encore sensible au deuxième trimestre (+2 100) pour atteindre un niveau historiquement élevé (graphique 7). Cette progression soudaine des sorties pour radiations administratives tient vraisemblablement à la mise en place des entretiens mensuels début 2006 dans le cadre du suivi renforcé des demandeurs d'emploi, certains n'ayant pas répondu aux convocations plus fréquentes qui leur ont été adressées.

Au-delà des motifs déclarés, la part des sorties des listes de l'ANPE pour reprises réelles d'emploi (déclarées ou non déclarées) s'est repliée à 45,5 %

Source : Anpe (échantillon au 12^{ème} du fichier historique des demandeurs d'emploi).

Sources : Dares-STMT.

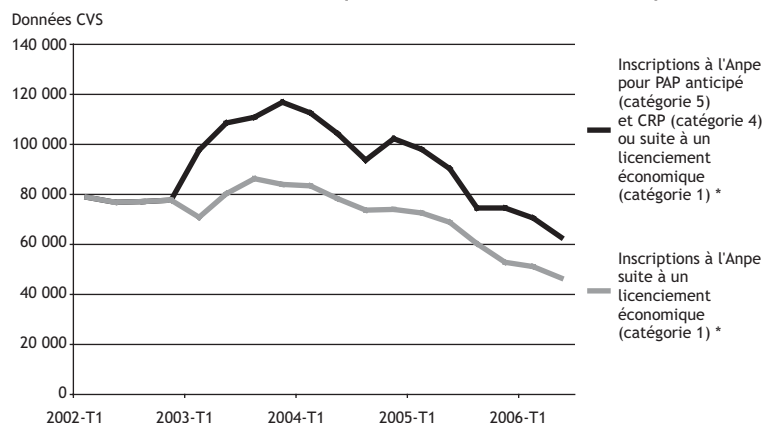
Graphique 5 Inscriptions et sorties de la liste des demandeurs d'emploi sans activité réduite



Les inscriptions sur la liste sont les demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2, 3 sans activité réduite présents au cours du mois M qui étaient absents des listes de l'ANPE le mois précédent. Les flux trimestriels sont calculés comme la somme des flux mensuels du trimestre.

Les sorties de la liste sont les demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2, 3 sans activité réduite absents au cours du mois M qui étaient présents le mois précédent. Les flux trimestriels sont calculés comme la somme des flux mensuels du trimestre.

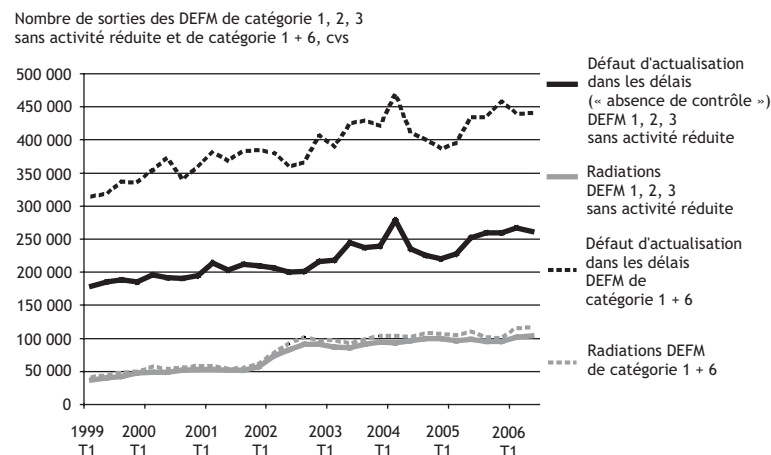
Graphique 6 Les entrées à l'ANPE en catégories 1, 4 ou 5 suite à un licenciement économique ou en CRP ou en PAP anticipé



* Y compris les inscriptions en catégorie 1 en fin de CRP et de PAP anticipé.

Lecture : Au 2^{ème} trimestre 2006, le nombre d'inscriptions suite à un licenciement économique (y compris fin de PAP anticipé ou CRP) en catégorie 1 a diminué de 4 600 par rapport au trimestre précédent. Cette évolution ne reflète pas seulement l'évolution de la situation conjoncturelle : une entreprise connaissant des difficultés et sur le point de licencier des salariés pouvait leur proposer un PAP anticipé jusqu'en mai 2005 ou depuis une CRP. Dans ces cas, les demandeurs d'emploi sont inscrits respectivement en catégorie 5 et 4. Si l'on prend en compte à la fois les inscriptions suite à un licenciement économique et les entrées en CRP (et en PAP anticipé), la baisse des entrées est plus importante au second trimestre 2006 (-7 700).

Graphique 7 Évolution du nombre de sortants pour défaut d'actualisation (absence au contrôle) et pour radiations



Sources : Dares-STMT.

au premier trimestre avant de se redresser à 47,2 % au deuxième trimestre 2006 (pour l'ensemble de demandeurs d'emploi de catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8). Cette part s'est élevée à 47,6 % en moyenne sur les quatre derniers trimestres (de juin 2005 à juin 2006), soit 0,9 point de plus qu'au cours des quatre trimestres précédents.

Le solde des allers retours en activité réduite est resté important

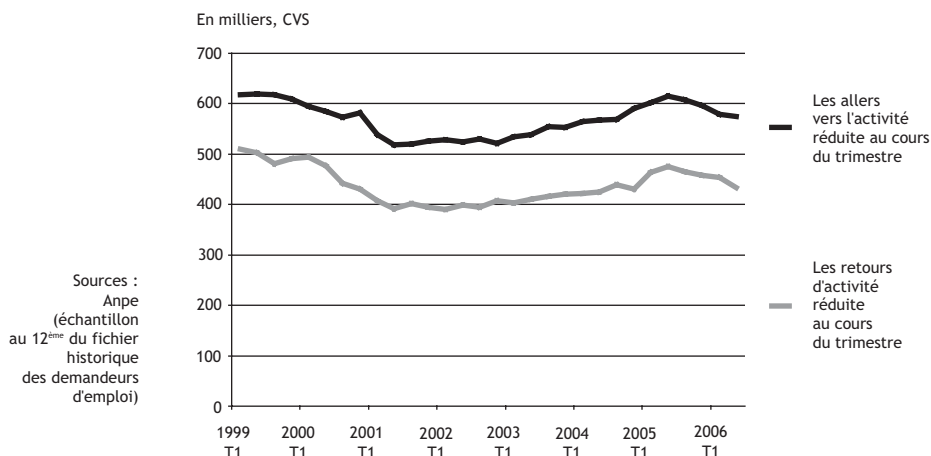
Au cours du premier semestre 2006, les passages vers l'activité réduite sont restés plus nombreux que les retours, contribuant ainsi au repli du nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite.

Les passages des demandeurs d'emploi sans activité réduite vers l'activité réduite ont diminué de 17 700 au premier trimestre et de 3 800 au deuxième trimestre 2006 (tableau 2, graphique 8).

De leur côté, les retours d'activité réduite se sont repliés de 3 800 au premier trimestre et de 20 200 au deuxième trimestre 2006.

Au total, le solde de ces mouvements, qui correspond à des sorties nettes vers l'activité réduite, est globalement stable sur l'ensemble du premier semestre 2006.

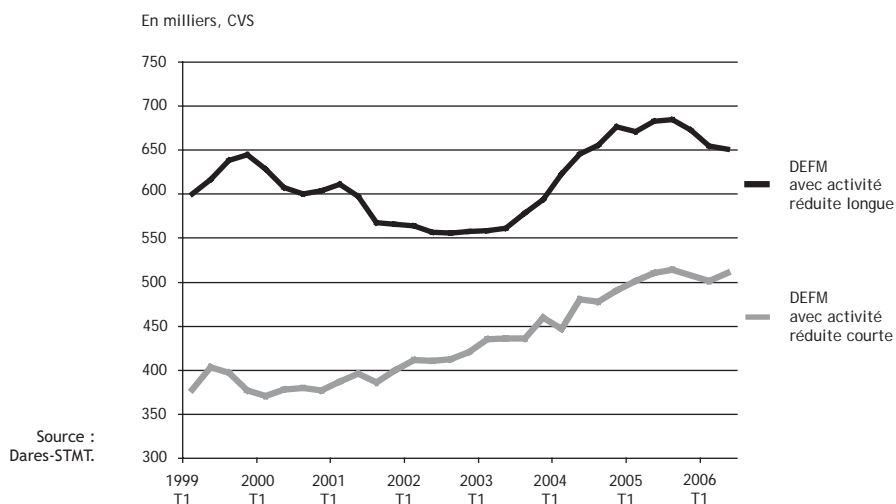
Graphique 8
Les allers et retours vers l'activité réduite



Les allers vers l'activité réduite sont les passages d'un mois sur l'autre des demandeurs d'emploi sans aucune activité réduite (catégorie 1, 2, 3 n'exerçant aucune activité) vers l'activité réduite (demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2, 3 exerçant une activité réduite + catégories 6, 7, 8). Les flux trimestriels sont égaux à la somme des flux mensuels au cours du trimestre.

Les retours d'activité réduite sont les passages d'un mois sur l'autre des demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégorie 1, 2, 3 exerçant une activité réduite et 6, 7, 8) vers l'absence d'activité réduite (catégorie 1, 2, 3 sans aucune activité). Les flux trimestriels sont égaux à la somme des flux mensuels au cours du trimestre.

Graphique 9
Pratique de l'activité réduite, selon la durée d'activité



Encadré 2

LES SOURCES

Les **statistiques mensuelles du marché du travail** désignent les statistiques publiées chaque mois par le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et l'ANPE. Ces séries de référence portent sur les demandeurs d'emploi présents en fin de mois sur les listes de l'ANPE.

Le **fichier historique des demandeurs d'emploi** est constitué à partir des fichiers statistiques mensuels du marché du travail pour suivre de façon longitudinale les trajectoires des demandeurs d'emploi. Il permet notamment d'étudier les passages d'une catégorie d'inscription à l'autre et la récurrence au chômage. Dans ce fichier, les demandeurs d'emploi qui sortent des listes et se réinscrivent dans un délai très court ne sont pas considérés comme sortants. Cela permet de supprimer les flux « fictifs » liés à un dépassement de quelques jours par le demandeur d'emploi de la date d'actualisation de sa situation mensuelle. Les flux d'entrées et de sorties calculés à partir de ce fichier sont de ce fait moins élevés que ceux publiés dans les statistiques mensuelles. De légers écarts entre les deux sources peuvent également apparaître sur les stocks de demandeurs d'emploi. Les évolutions sont cependant parallèles. Pour des raisons techniques, un demandeur d'emploi changeant d'Assedic est considéré comme un nouveau demandeur. Les données issues du fichier historique sont susceptibles de révision d'un trimestre à l'autre. Les flux d'entrées ou de sorties d'un trimestre correspondent à la somme des entrées ou des sorties des mois composant ce trimestre. Les entrées-sorties ayant eu lieu au cours du trimestre ne sont donc pas consolidées.

L'**enquête « sortants »** est une enquête réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédant. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quotas, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple stratifié, avec 2 000 répondants à chaque vague d'enquête. Les taux donnés ne sont donc que des estimations et doivent être pris avec les précautions d'usage (tableau 3).

Les données publiées sont corrigées des variations saisonnières. Pour les principales variables, les coefficients saisonniers sont calculés annuellement et officialisés au moment de la publication portant sur le marché du travail du premier trimestre de chaque année.

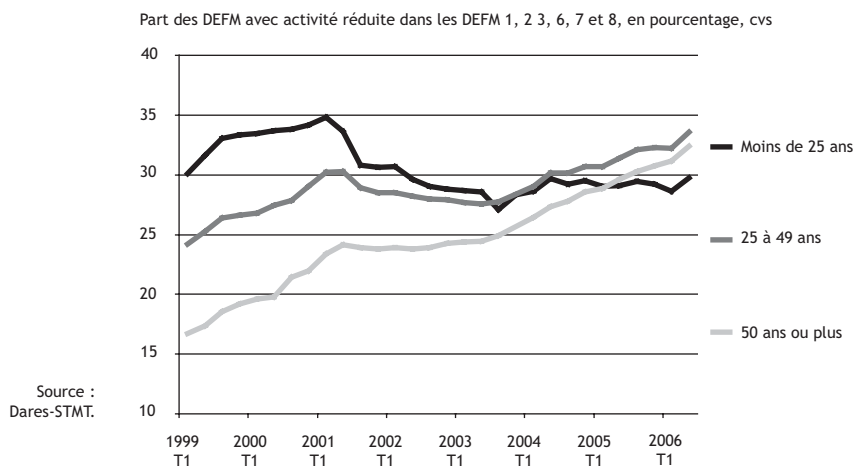
Baisse moins marquée du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite

En juin 2006, 1 161 600 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE exerçaient une activité réduite (510 200 une activité réduite courte et 651 400 une activité réduite longue). Leur nombre a ainsi baissé de 19 000 au premier semestre 2006 (-24 000 au 1^{er} trimestre et +5 000 au 2^{ème} trimestre) après une baisse de 13 000 au second semestre 2005.

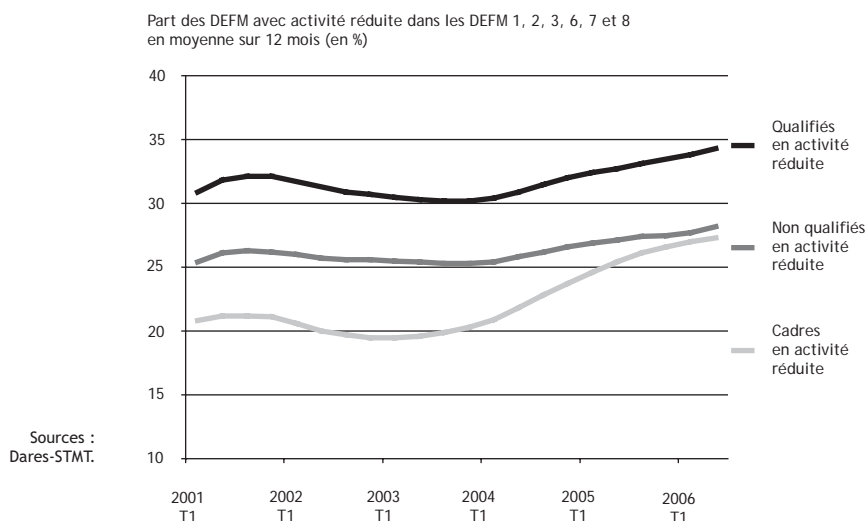
La part de demandeurs d'emploi en activité réduite dans le total des demandeurs d'emploi (catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8) a continué d'augmenter, notamment au deuxième trimestre (graphique 10). Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite de moins de 25 ans a diminué de 10 000 au premier semestre 2006 (-9 000 au 1^{er} trimestre et -1 000 au 2^{ème} trimestre). Le nombre des 25 à 49 ans se repliait également de 11 000 (-15 000 au 1^{er} trimestre et +4 000 au 2^{ème} trimestre). Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite de 50 ans et plus a, quant à lui, augmenté légèrement au premier semestre (-1 000 au 1^{er} trimestre et +2 000 au deuxième).

Après un repli en 2002-2003, la proportion de demandeurs d'emploi en activité réduite a

Graphique 10
Importance de l'activité réduite par tranches d'âge



Graphique 11
Importance de l'activité réduite par qualification



L'information relative à la qualification repose sur la déclaration effectuée par le demandeur d'emploi lors de son inscription. La nomenclature utilisée par l'ANPE distingue neuf types de qualifications, regroupés ici en trois : non qualifiés (manœuvres, ouvriers non qualifiés, employés non qualifiés) ; qualifiés (ouvriers qualifiés, employés qualifiés, techniciens) ; cadres (agents de maîtrise, ingénieurs et cadres).

Tableau 3
Devenir des sortants des listes de l'ANPE

En pourcentage

Données cvs	2005 Moyenne annuelle brute (en milliers)	2005				2006		Niveau moyen sur les 4 derniers trimestres	Évolution par rapport aux 4 trimestres antérieurs (en points)
		T1	T2	T3	T4	T1	T2		
Part des reprises pour emploi ..	232,3	48,3	46,0	48,0	49,7	45,5	47,2	47,6	0,9
dont : reprises en CDI	77,0	15,9	14,8	16,7	15,7	15,6	14,1	15,5	0,6
reprise en CDD	71,8	15,4	15,7	13,9	14,5	14,3	14,9	14,4	-1,3
reprise en interim	41,7	ns	ns	ns	ns	ns	ns	8,8	0,5
autres	41,8	ns	ns	ns	ns	ns	ns	8,9	1,2
dont : reprises à temps complet	182,8	37,7	36,9	38,0	38,6	36,3	37,5	37,6	0,9
reprises à temps partiel .	49,5	10,6	9,1	10,0	11,1	9,1	9,6	10,0	0,1
dont : plutôt satisfait de l'emploi retrouvé	165,9	34,3	33,4	33,9	35,3	33,8	33,4	34,1	0,4
plutôt non satisfait de l'emploi retrouvé	66,4	14,1	12,6	14,1	14,3	11,7	13,8	13,5	0,5

Sources : ANPE, Dares, Enquête sortants.

Champ : sortants des catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8.

Ns : non significatif.

augmenté depuis le début de l'année 2004 quelle que soit la qualification (graphique 11). Ce sont les demandeurs d'emploi dit « qualifiés » (2) qui exercent le plus fréquemment une activité réduite : 34,3 % étaient dans ce cas en juin 2006. L'exercice d'une activité réduite s'est toutefois développé sur la période récente pour l'ensemble des qualifications, la part des cadres en activité réduite ayant notamment rejoint celle des demandeurs d'emploi « non qualifiés » (3) : 27,3 % et 28,2 % respectivement en juin 2006.

Cette synthèse conjoncturelle a été réalisée à la Dares par Olivier MONNERAYE, Bernard NEROS, Mahrez OKBA, Géraldine SEROUSSI et Hélène VALDELIÈVRE.

(2) Ouvriers qualifiés, employés qualifiés et techniciens.

(3) Manœuvres, ouvriers non qualifiés, employés non qualifiés.

Encadré 3

LES SENIORS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En raison de leur situation sur le marché de l'emploi, les seniors bénéficient depuis de nombreuses années de dispositifs facilitant les retraits anticipés d'activité. Leur utilisation s'est toutefois restreinte sur la période récente conformément à la volonté des pouvoirs publics d'accroître l'emploi des seniors. En 2003, la réforme des retraites a durci les conditions d'accès à ces dispositifs (Allocation Spéciale du Fonds National pour l'Emploi, Cessation Anticipée de certains Travailleurs Salariés) quand elle ne les a pas abrogés (Préretraite Progressive). Entre 1996 et 2005, le nombre de préretraités est divisé par deux avec 128 100 bénéficiaires fin 2005. La réforme des retraites de 2003 a toutefois institué un droit de départ anticipé à la retraite pour carrière longue. Le nombre des bénéficiaires de cette réforme s'est élevé à 110 000 en 2004 et 100 000 en 2005.

Les demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus ont par ailleurs la possibilité de déroger, sous certaines conditions, à l'obligation de recherche active d'un emploi. Ils bénéficient alors d'une dispense de recherche d'emploi (DRE). Ils continuent à percevoir leurs indemnités au titre du chômage mais ne sont plus comptabilisés en tant que demandeurs d'emploi. Seuls les DRE indemnisés sont identifiés en raison du suivi effectué par l'Unedic. Leur nombre a augmenté constamment depuis 1999, avant de se stabiliser en 2005 (tableau 1). Il a connu une nouvelle hausse au deuxième trimestre 2006 : +7 100.

La progression des DRE au cours des années récentes résulte d'abord d'un effet démographique. L'arrivée des générations du « baby boom » dans la tranche d'âge concernée augmente en effet mécaniquement le nombre des bénéficiaires potentiels. En outre, la dispense de recherche d'emploi s'est également substituée à la diminution du nombre d'entrées dans les dispositifs de préretraites, en recul depuis 2000. La dégradation de la conjoncture en 2002-2003 a également favorisé l'augmentation des DRE au cours des dernières années.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14). Télécopie : 01.44.38.24.43 Réponse à la demande : 01.44.38.23.89

e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Téléphone : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 122 €, CEE (TTC) 129 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 127,50 €,

hors CEE (HT, avion éco.) 131,50 €, supplément avion rapide : 8,05 €.

Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.